

**Commune de Saint Pardon de conques**

**Département de la Gironde**

# **Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 27 février 2015**

L'an deux mille quinze, le vendredi vingt-sept janvier à vingt heure trente, le Conseil municipal de Saint Pardon de Conques s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence du maire, Gilbert BLANGERO.

**Date de convocation** : 16 février 2015

**Membres en exercice** : 15

**Membres présents** : 9

**Présents** : Gilbert BLANGERO (maire), Jean-Claude LABBE, Philippe DUCASSE, Benoît GUERRERO (Adjoints), Jérôme DESCHAMPS, Jean-Baptiste PAING, Pascal MARTIN, François LENEVEU, Pascal RUEL, (Conseillers Municipaux).

**Excusés** : Séverine DELAGE, Jean-Philippe BAGUR, Julia LENEVEU, Fabrice REVUELTA

**Non Excusés** : Nathalie CHARBONNIER, Rachel BIER.

**Secrétaire de séance** : François LENEVEU

**Début de la séance** : 20h30

## **Ordre du jour** :

### **DELIBERATIONS** :

- Instruction des Autorisations des Droits du Sol ;
- Convention de partenariat projet compteur communicant gaz de GRDF ;
- Bon d'achat pour le loto de l'APE ;
- Nomination d'un (e) délégué(e) au CCAS ;
- Changement de statut de l'employé communal ;
- Délibération pour changer le copieur de la mairie ;
- Recrutement secrétaire de mairie ;

### **Questions diverses** :

- Sur l'aire de grand passage ;
- Sur le poste de secrétaire, commissions et autres ;

## **I Délibérations**

### **A Instruction des Autorisations des Droits du Sol**

Le conseil n'a pas souhaité s'exprimer avant d'avoir un complément d'information sur la convention qui devra être passée entre la commune de St Pardon de Conques et la CDC. L'interrogation principale concerne le préavis en cas de résiliation de la future convention. Monsieur le maire propose de remettre la délibération au prochain conseil de façon à prendre des renseignements complémentaire auprès de Mr Duvigneau responsable des ADS à la CDC.

### **B Convention de partenariat projet compteurs communicants gaz de GRDF**

Le projet des compteurs gaz communicants a un double objectif : améliorer la qualité de la facturation et développer la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation. La mise en œuvre de ces compteurs nécessite de poser des concentrateurs sur des points hauts de la commune.

#### **Décision approuvée**

**Contre** : 3

**Pour** : 8

**Abstention** : 2

### **C Changement de statut de Christian DARTHIALH**

Aujourd'hui, Christian est agent échelon 8, échelle 4.

Suite aux explications de Jean Claude Labbé quant à son autonomie et son sérieux sur son poste de travail, Mr le Maire propose au conseil un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe. Le coût occasionné pour la création de ce poste et de 69.46€ brut par mois plus les charges patronales de 30%.

**Décision approuvée** : à l'unanimité.

### **D Remplacement de Nathalie Morel, secrétaire**

Notre secrétaire Nathalie Morel nous quitte le mardi 10 Mars pour rejoindre la mairie de St Croix du Mont. Pour pallier à son remplacement, Mr le Maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à recruter une nouvelle secrétaire pour une durée de 26 heures dans le cadre d'un contrat CUI. La Commission Personnel a retenu une candidate à ce poste après plusieurs entretiens. Suite aux formalités d'embauche dont la convention avec Pôle Emploi, Madame Andéol Sylvie prendra son poste à la mairie de St Pardon De Conques à partir du 5 Mars 2015.

**Décision approuvée** : à l'unanimité.

## **E Nomination délégué CCAS**

L'assemblée demande de remettre la délibération au prochain conseil municipal en vue d'avoir un peu plus de présents pour nommer le (a) futur délégué (e).

## **F Bon d'achat**

Proposition pour une participation de la commune au loto des écoles avec un bon d'achat de 50 €.

**Décision approuvé** ; à l'unanimité

## **G Matériel de bureau**

Mr le Maire propose de changer de photocopieur pour un contrat moins couteux. De plus le matériel actuel date déjà de 2011. Trois devis sont présentés : le plus intéressant est celui de Document Concept 33.

**Décision approuvé** ; à l'unanimité.

## **II Questions diverses**

- Philippe DUCASSE présente des devis concernant la maintenance de différents bâtiments communaux. Devis à approuver à une date ultérieure.
- Proxi déchets : prochaine journée à programmer. Plutôt un samedi...
- Alain DESPUJOLS est autorisé à enlever les 4 arbres tombés dans le bois communal.
- Retrait du projet de l'aire de grand passage suite à la réunion entre MM. PLAGNOL, LABAYE et les élus de St Pardon de Conques.
- Mme DESARNAULT Mauricette a été nommée notre habitante non élue, référente pour l'AADP.
- Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 15 Mars 2015. Il sera offert pour les habitants de 60 ans au 1er janvier 2015 .Le menu a été voté avec les conseillers présents et peut être transmis à Valérie Causse, Traiteur, pour le tarif de 23 euros par personne sans les vins ni le service qui sera assuré par les élus.

**Fin de séance vers 22h40.**